



De gauche à droite : Anne Valachs, Philippe Rifaux, Guy Lacroix, Christel Heydemann, Christine Goubet-Milhaud, Valérie-Anne Lencznar, Antoine de Fleurieu, Anne Chenu

Pour une filière électrique forte et innovante

Les fédérations professionnelles de la filière électrique ont reçu le soutien officiel des ministères du Travail et de la Transition écologique pour engager un Contrat d'Etude Prospective sur l'emploi et les compétences.

L'emploi et les compétences constituent une composante essentielle de la réussite des transitions écologique et numérique. De nombreux métiers évoluent. Des nouveaux emplois seront créés, d'autres seront amenés à évoluer, des mobilités et des passerelles professionnelles seront à organiser.

Menée sous l'égide des Ministères du Travail et de la Transition écologique, la réalisation de ce contrat d'étude prospective permettra de réunir, autour de problématiques communes, les principaux acteurs de la filière électrique : fédérations professionnelles, grandes entreprises et PME-TPE, représentants syndicaux, associations, autres secteurs professionnels partenaires, représentants des territoires et personnalités qualifiées.

Placés **sous le signe du pragmatisme**, ces travaux ont pour objectif **d'appréhender, de manière collective et sectorielle, les besoins et les évolutions à venir sur les emplois et les compétences.** Quel impact du numérique sur les métiers ? Quelle évolution des emplois dans le cadre de la transition écologique ? Quels nouveaux besoins en compétences ? Quelle démarche de formation continue à mener ? Quelles passerelles entre les métiers et les secteurs ?

Concrètement, cette démarche a vocation à :

- Réaliser un **diagnostic socio-économique des emplois et des compétences du secteur électrique**, à court et moyen terme, en lien avec les projections de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie ;
- Proposer une **cartographie des nouveaux emplois, des métiers amenés à se transformer, identifier les passerelles et mieux accompagner les parcours professionnels.**

L'étude sera menée à la **maille nationale** (France métropolitaine) avec un **focus sur des territoires** (régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne et Hauts de France).

D'une durée de 18 mois, cette démarche prospective commune est conçue pour servir de **contribution et guider les efforts de tous les acteurs** : entreprises, fédérations syndicales, salariés, institutionnels de l'emploi et de la formation, territoires et pouvoirs publics. Ses résultats viendront également alimenter les travaux du comité de filière « Industrie des Nouveaux Systèmes Energétiques » créé dans le cadre du Conseil National de l'Industrie.

Emmanuel GRAVIER
Président de la FFIE

Guy LACROIX
Président du SERCE

Gilles SCHNEPP
Président de la FIEEC

Olivier GRABETTE
Président du THINK SMART GRIDS

Christel HEYDEMANN
Présidente du GIMELEC

Sophie BRETON
Présidente d'IGNES

Christine GOUBET-MILHAUD
Présidente de l'UFE